



© CIWF



*Enquêteur : "Des problèmes récurrents ont été observés dans tous les lieux visités et documentés : les poissons capturés étaient stockés avec peu ou pas d'eau dans des barils ou des conteneurs surpeuplés, ils étaient destinés à une mort lente par asphyxie."*

CIWF (Compassion in World Farming)

## Résumé

Jusqu'à 1,2 milliard de poissons sont élevés chaque année dans l'UE, mais ils sont très peu protégés par les lois de l'UE sur le bien-être animal. Malheureusement, l'absence d'une protection juridique efficace pour les poissons d'élevage ne permet pas de répandre de bonnes pratiques en matière de bien-être. Cette année, des enquêteurs indépendants mandatés par CIWF ont visité quatre élevages de truites en Pologne. Des abattages inhumains, des pratiques de manipulation stressantes et de mauvaises conditions d'élevage ont été documentés. Ce niveau de souffrance n'est pas un cas isolé. Ces dernières années, de nombreuses enquêtes ont révélé l'immense souffrance endurée par les poissons de diverses espèces, élevés dans différents États membres. Il est temps de repenser l'élevage des poissons et de donner à ces animaux sensibles la protection qu'ils méritent.

### Contexte

L'aquaculture fournit aujourd'hui plus de 50 % du poisson que nous consommons, et la demande mondiale ne cesse d'augmenter<sup>1</sup>. Cependant, la prise en compte du bien-être des poissons est souvent très médiocre pendant l'élevage et le transport, et les pratiques d'abattage inhumaines sont très répandues, tant pour les poissons d'élevage<sup>2,3</sup> que pour les poissons capturés dans la nature<sup>4</sup>. Les poissons sont des animaux sensibles, comme l'ont démontré les recherches<sup>5-8</sup> et comme le reconnaît la législation de l'Union européenne (UE)<sup>9</sup>. Cependant, les poissons d'élevage sont généralement élevés dans des systèmes intensifs où ils sont soumis à des procédures de manipulation stressantes, exposés à une eau de mauvaise qualité et confinés dans des environnements stériles.

La majorité d'entre eux sont tués sans étourdissement préalable ou par des méthodes censées étourdir mais qui s'avèrent inefficaces.

Il s'agit là d'un problème majeur pour le bien-être des animaux.

En 2020, la Commission européenne s'est engagée, dans le cadre de sa stratégie "De la ferme à la table", à "réviser la législation relative au bien-être animal, notamment en ce qui concerne le transport et l'abattage des animaux, afin de l'aligner sur les dernières données scientifiques, d'en élargir le champ d'application, d'en faciliter la mise en œuvre et, en définitive, de garantir un niveau plus élevé de bien-être animal" (p. 10)<sup>10</sup>. Pour que la Commission puisse réaliser ce progrès important pour les animaux dans l'UE, il est essentiel que les poissons ne soient plus exclus de la législation<sup>11-13</sup> destinée à protéger le bien-être des animaux d'élevage.

Jusqu'à 1,2 milliard de poissons de diverses espèces sont élevés chaque année dans l'UE<sup>14</sup>. Cependant, pour chacun de ces poissons, la protection offerte par la législation européenne est limitée. Par exemple, dans le règlement du Conseil sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, la protection des poissons se limite au principe selon lequel "toute douleur, détresse ou souffrance évitable leur est épargnée lors de leur mise à mort et des opérations annexes" (Union européenne, 2009, p. 9)<sup>11</sup>. Les poissons sont spécifiquement exclus du reste des exigences détaillées énoncées dans le règlement.

La législation sur le bien-être des poissons d'élevage est à la traîne dans l'UE, ce qui permet des pratiques répandues qui conduisent à un bien-être médiocre. Pour comprendre les graves conséquences de cette omission juridique pour les poissons d'élevage, CIWF a commandé, au cours de l'été 2023, une enquête sous couverture dans des élevages de truites arc-en-ciel en Pologne, qui a révélé d'importants problèmes de bien-être au cours de l'élevage et de l'abattage.

© CIWF



© CIWF

CIWF (Compassion in World Farming)

## L'élevage de truites dans l'UE

### Des chiffres records

La truite est le poisson dont l'élevage est le plus important en nombre et en valeur dans l'UE. En 2020, l'UE a produit 184 840 tonnes de truites (principalement des truites arc-en-ciel), soit 17 % du volume total de la production aquacole, pour une valeur de 3,67 milliards d'euros (18 % du total)<sup>15</sup>.

### L'élevage est intensif dans toute l'UE

Les principaux États membres producteurs de truites sont la France, l'Italie, le Danemark et la Pologne, mais elles sont élevées dans la plupart des pays de l'UE<sup>15</sup>. Des systèmes de production similaires à ceux qui ont fait l'objet de la présente enquête sont utilisés dans l'ensemble de l'UE ; les truites sont élevées de manière intensive en mer et en eaux saumâtres avec des systèmes à écoulement continu composés d'étangs en terre et de canaux ou de cages en béton ; les systèmes en eau douce comprennent des étangs, des cages et des systèmes de recirculation<sup>15</sup>.

### Consommation dans l'UE

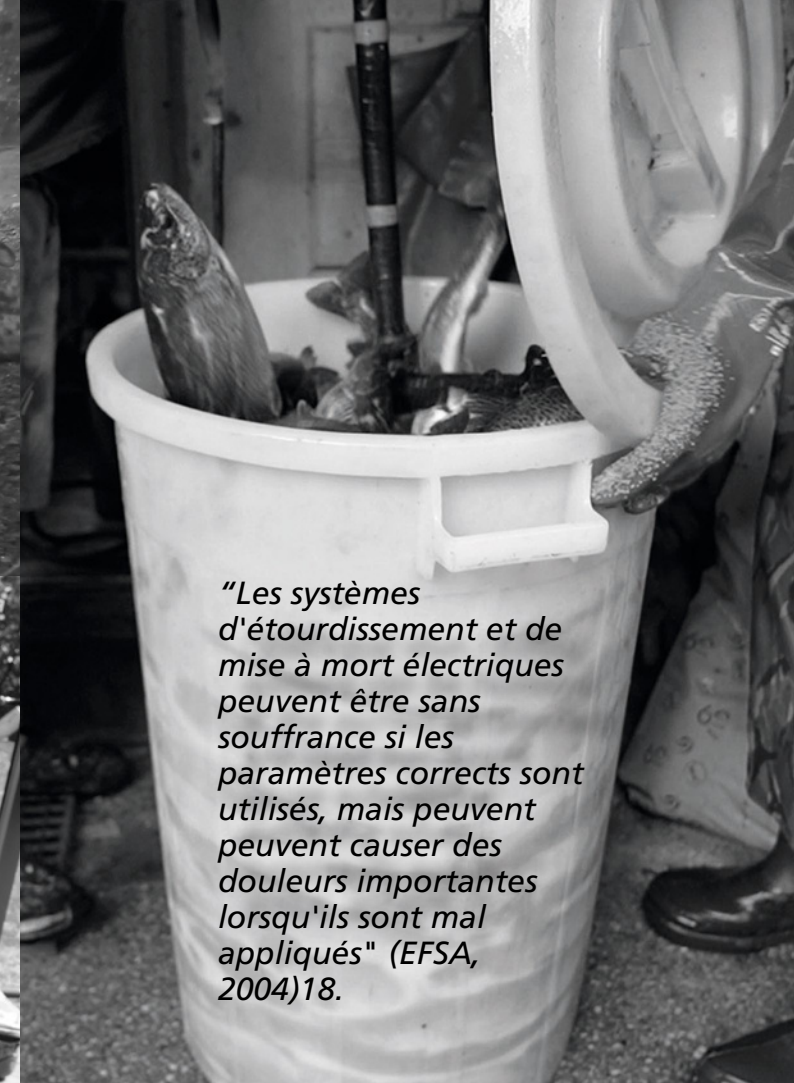
On estime que 86 % de la truite consommée dans l'UE en 2020 a été produite en Europe et que la majorité (98,37 %) de la truite consommée dans l'UE est issue de l'élevage plutôt que de la pêche sauvage<sup>15</sup>.



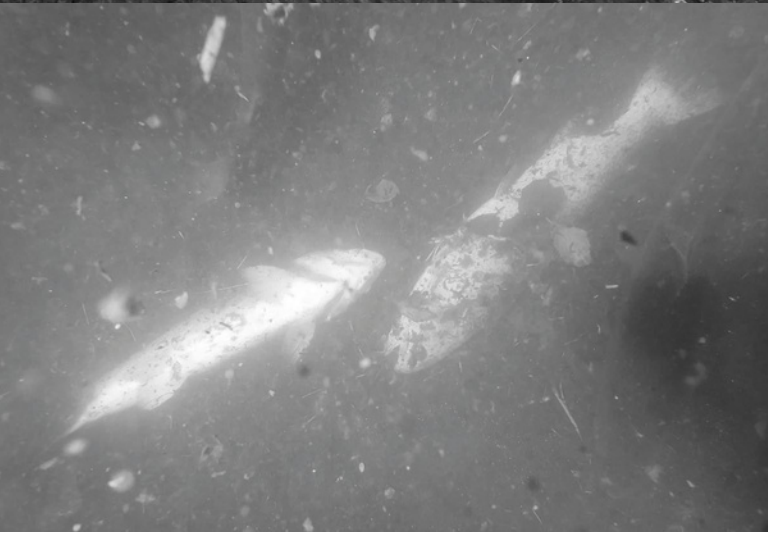
*“Si les poissons doivent être sortis de l'eau pour être manipulés, cela doit être fait le plus rapidement possible et tout l'équipement en contact direct avec les poissons doit être humidifié.”*

*(Conseil de l'Europe, 2005)<sup>17</sup>.*

© CIWF



*"Les systèmes d'étourdissement et de mise à mort électriques peuvent être sans souffrance si les paramètres corrects sont utilisés, mais peuvent causer des douleurs importantes lorsqu'ils sont mal appliqués" (EFSA, 2004)18.*



CIWF (Compassion in World Farming)

## CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

Visiter [ciwf.fr/EnquetePoissons](https://www.ciwf.fr/EnquetePoissons) pour regarder la vidéo de l'enquête.

Une équipe d'enquêteurs expérimentés a été envoyée en Pologne pour documenter les pratiques d'élevage typiques d'une série de fermes d'élevage de truites. L'équipe s'est rendue dans quatre exploitations et a observé les différentes étapes du processus d'élevage : éclosion, élevage d'alevins, bassins d'engraissement, abattage et installations de transformation. Les poissons dans ces fermes sont vendus à des grossistes (supermarchés et restaurants) et à des détaillants polonais et tchèques. Certains poissons étaient abattus sur place, d'autres étaient transportés vivants jusqu'au client.

### Les problèmes observés

- De l'eau sale souillée par des matières fécales, des aliments non consommés et d'autres débris.
- Des poissons atteints d'infections fongiques.
- Des poissons malades laissés pour morts dans les bassins.
- Des poissons morts flottant à la surface ou au fond de l'aquarium.
- Érosion des nageoires, ou certaines nageoires manquantes.
- Écorchures sur le museau et le corps
- Lésions oculaires.
- Densités de peuplement élevées.
- Milieux de vie non enrichis.

### Procédures de manipulation stressantes

- Encombrement sévère – attroupement de forte intensité qui entraînent des projections de poissons stressés à la surface.
- Périodes prolongées de pêche au filet et triés dans des seaux sans eau.
- Transport vivant de poissons dans de grands seaux sans eau, où les poissons sont empilés les uns sur les autres et souffrent d'écrasement et d'étouffement.

- Transport en direct dans une boîte sans eau et chargée dans le coffre d'une camionnette et vendue telle quelle au client.
- Transport en direct dans un sac de transport en plastique (sans eau) vendu tel quel au client

### Abattage

- Des dispositifs électriques inefficaces sont utilisés pour tenter d'étourdir les poissons. Au lieu de les étourdir, ces appareils rudimentaires provoquent des chocs électriques douloureux. Ils ont été utilisés pendant de longues périodes, de manière répétée et ponctuelle.
- Les mouvements du corps pendant et juste après les chocs montrent qu'ils ne sont pas efficaces pour étourdir les poissons, mais qu'ils leur causent plutôt de la douleur et de l'inconfort.
- Des procédures douloureuses et stressantes sont effectuées sur des poissons vivants sans étourdissement préalable efficace, telles que : l'ablation des globes oculaires à l'aide d'une cuillère, l'éviscération du poisson à l'aide d'un couteau, laisser le retrait du poisson hors de l'eau où il peut suffoquer pendant plus de 20 minutes.

ALL PICTURES © CIWF

## CHIFFRES CLÉS

Les truites produites en Pologne sont élevées dans des systèmes intensifs<sup>19</sup>.



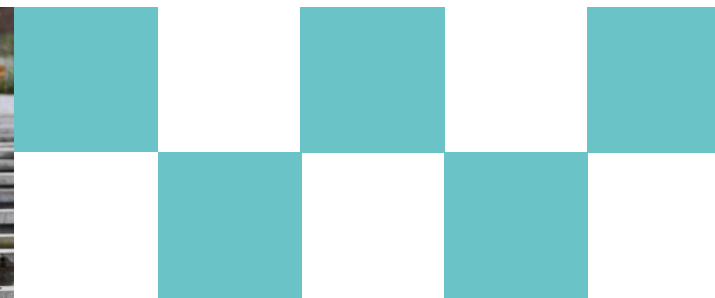
# 8

8 000 tonnes de truites arc-en-ciel ont été exportées de Pologne en 2022 vers d'autres pays de l'UE et au-delà...

...les principaux pays de destination étant **l'Allemagne** (5 718 tonnes), **la République tchèque** (783 tonnes) et **la France** (393 tonnes)<sup>20</sup>.



© CIWF



*Enquêteurs : "Les travailleurs et les propriétaires traitaient les animaux comme des objets. Aucune mesure de biosécurité n'a été observée lors de la visite des principaux étangs."*

## LA PISCICULTURE DANS L'UE

Les conclusions choquantes de notre enquête sur la truite polonaise ne sont pas isolées. Des enquêtes antérieures menées par CIWF et d'autres groupes, dont L214 et Essere Animali, ont révélé des résultats similaires. Malheureusement, la majorité des poissons élevés dans l'UE sont tués selon des méthodes inhumaines et leur bien-être n'est pas bien protégé pendant l'élevage et la manipulation.

Les espèces de poissons d'élevage les plus courantes sont la truite arc-en-ciel, la daurade royale, le bar européen, la carpe commune et le saumon de l'Atlantique. Une étude réalisée en 2017 à la demande de la Commission européenne pour évaluer le bien-être de ces espèces pendant le transport et l'abattage a révélé que la grande majorité des millions de poissons d'élevage sont abattus de manière inhumaine<sup>16</sup>. L'étude a utilisé les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) pour tuer les poissons<sup>22</sup> comme référence pour les méthodes sans cruauté et a conclu que ces recommandations ne sont en grande partie pas respectées<sup>16</sup>.

### Une législation spécifique pour protéger les poissons

La législation de l'Union européenne exige que les poissons "soient épargnés de toute douleur, détresse ou souffrance évitable lors de leur mise à mort et des opérations connexes" (Union européenne, 2009, p. 9). Comme indiqué dans le rapport de l'OMSA (Organisation Mondiale de la Santé Animale).

Selon le code sanitaire pour les animaux aquatiques, il existe des systèmes d'abattage des poissons qui peuvent être sans cruauté s'ils sont appliqués correctement, avec des paramètres techniques adaptés à l'espèce.

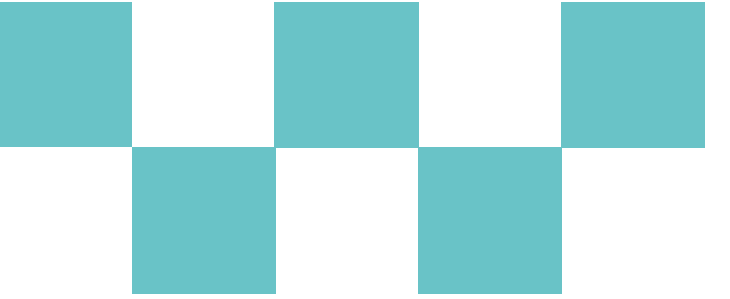
Les systèmes qui peuvent être sans cruauté comprennent l'étourdissement électrique et l'étourdissement par percussion, suivis, le cas échéant, d'une méthode de mise à mort appropriée.<sup>22</sup> Des paramètres spécifiques à l'espèce sont nécessaires pour garantir l'efficacité de l'étourdissement, que ce soit par percussion ou par courant électrique. En outre, les normes de l'OMSA décrivent les méthodes qui ne doivent pas être utilisées pour la mise à mort des poissons conscients, telles que le refroidissement avec de la glace dans l'eau de détention, le dioxyde de carbone (CO2) dans l'eau de détention, les bains de sel ou d'ammoniac, l'asphyxie par retrait de l'eau, l'exsanguination sans étourdissement<sup>22</sup>.

En outre, les avis scientifiques publiés par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) en 2009, décrivent les problèmes causés par les méthodes d'abattage inhumaines et formulent des recommandations pour des méthodes alternatives et des exigences pour le développement de meilleures pratiques<sup>23-28</sup>.

Il existe de meilleures méthodes pour l'abattage de ces espèces. Pour la truite, l'étourdissement par percussion ou électrique suivi d'une méthode de mise à mort séparée peut être sans cruauté s'il est correctement effectué, et cette méthode est déjà utilisée commercialement dans certains pays. Par exemple, le programme RSPCA Assured scheme au Royaume-Uni exige ces méthodes pour les truites<sup>29</sup>.



© CIWF



*"Dans tous les cas, il devrait être obligatoire d'incorporer une étape d'étourdissement/de mise à mort avant l'exsanguination ou toute transformation du poisson, par exemple l'éviscération, l'ébranchage, etc." (EFSA, 2004)<sup>18</sup>*

CIWF (COMPASSION IN WORLD FARMING)

## RECOMMANDATIONS POLITIQUES

1. Introduire des exigences législatives spécifiques à chaque espèce en matière d'élevage, de transport et d'abattage, afin de protéger les animaux aquatiques élevés dans l'UE, avec des exigences parallèles pour les produits de la mer importés, afin d'améliorer les normes pour les pays extérieurs à l'UE et d'assurer des conditions de concurrence équitables.
2. Financer et soutenir la recherche sur l'élevage, le transport et l'abattage sans cruauté des poissons d'élevage. Mettre en place le centre de référence européen promis, consacré au bien-être des poissons d'élevage, en facilitant la collaboration entre les experts des États membres de l'UE afin d'élaborer de meilleures pratiques, d'organiser des formations, de diffuser les résultats scientifiques et de faciliter l'application de la législation.
3. Faciliter la recherche sur toute nouvelle espèce proposée pour l'aquaculture avant le début de l'élevage commercial. Exiger que le secteur établisse d'abord que les besoins en matière de bien-être des animaux peuvent être satisfaits en captivité (par exemple, les besoins comportementaux peuvent être satisfaits, un abattage sans cruauté est possible, etc.) Certaines espèces peuvent être inadaptées et ne doivent donc pas être élevées.
4. Financer et soutenir les initiatives visant à réduire la consommation de poissons carnivores, qui ne sont pas durables par nature, et encourager le passage à des produits aquatiques situés plus bas dans la chaîne alimentaire (poissons herbivores, bivalves, algues, etc.) et à des produits de la mer à base de plantes.
5. Financer et soutenir les innovations visant à améliorer le bien-être des animaux et l'efficacité des systèmes, ainsi que les nouveaux aliments de substitution qui peuvent remplacer les ressources comestibles pour l'homme (protéines et huiles microbiennes, par exemple) ou produire des aliments sans incidence sur le bien-être des animaux (produits issus de la culture cellulaire, par exemple).

## CONCLUSION

Notre enquête inédite sur les élevages de truites en Pologne a révélé que les poissons souffraient et mouraient à cause de pratiques d'abattage cruelles et prolongées.

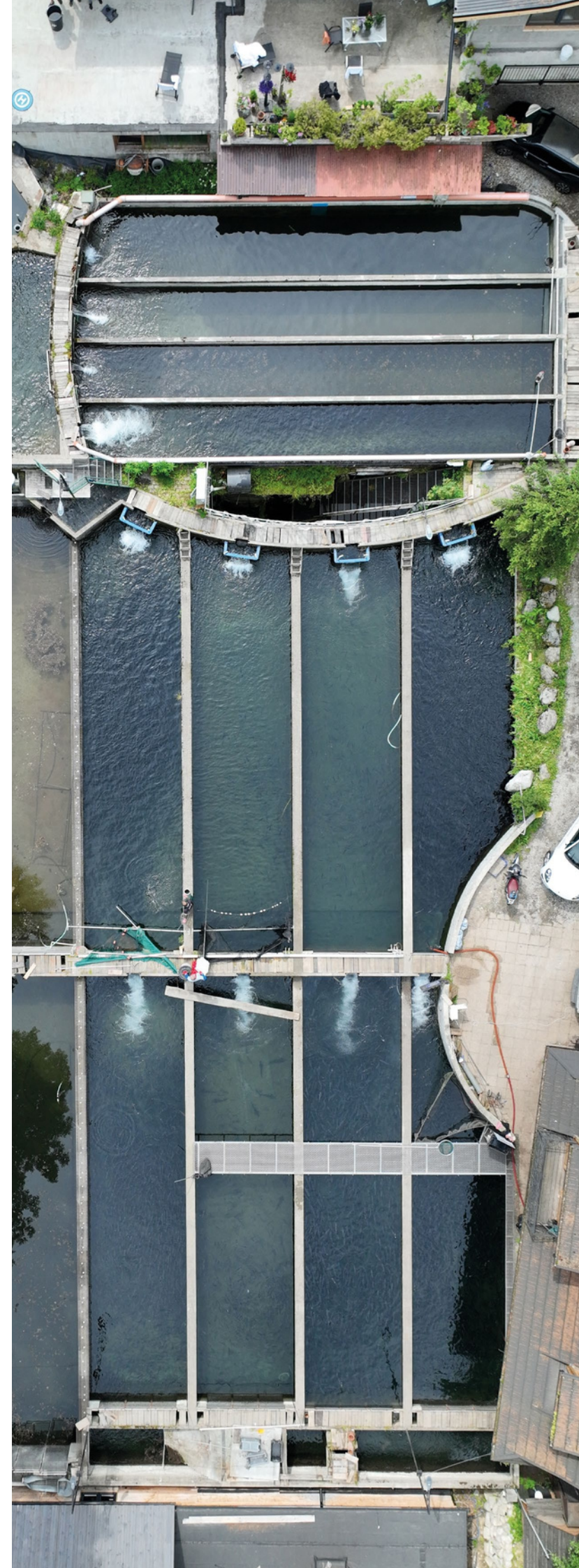
Sans une législation claire et spécifique pour protéger les poissons, des milliards d'entre eux pourraient continuer à souffrir dans les années à venir.

Inclure les poissons d'élevage dans la révision de la législation européenne en matière de bien-être animal est une opportunité cruciale pour protéger des milliards d'entre eux.

© CIWF

## References

- 1.FAO. The State of World Fisheries and Aquaculture. Preprint at <https://doi.org/10.4060/ca9229en> (2020).
- 2.Mood, A., Lara, E., Boyland, N. K. & Brooke, P. Estimating global numbers of farmed fishes killed for food annually from 1990 to 2019. *Animal Welfare* 32, (2023).
3. Lines, J. A. & Spence, J. Humane harvesting and slaughter of farmed fish. *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz* (2014).
4. Metcalfe, J. D. Welfare in wild-capture marine fisheries. *J Fish Biol* 75, 2855–2861 (2009).
5. Braithwaite, V. A. *Do fish feel pain?* (Oxford University Press, 2010).
6. Sneddon, L. U., Braithwaite, V. A. & Gentle, M. J. Do fishes have nociceptors? Evidence for the evolution of a vertebrate sensory system. *Proceedings of the Royal Society B: Biological Sciences* 270, 1115–1121 (2003).
7. Chandroo, K. P., Duncan, I. J. H. & Moccia, R. D. Can fish suffer?: Perspectives on sentience, pain, fear and stress. *Appl Anim Behav Sci* 86, 225–250 (2004).
8. Broom, D. M. *Sentience and animal welfare.* (CABI, 2014).
9. European Union. Consolidated version of The Treaty on the Functioning of the European Union. *Official Journal of the European Union* 47–390 (2012).
- 10.European Union. Farm to Fork Strategy. [https://food.ec.europa.eu/system/files/2020-05/f2f\\_action-plan\\_2020\\_strategy-info\\_en.pdf](https://food.ec.europa.eu/system/files/2020-05/f2f_action-plan_2020_strategy-info_en.pdf) (2020).
11. European Union. COUNCIL REGULATION (EC) No 1099/2009 of 24 September 2009 on the protection of animals at the time of killing. *Official Journal of the European Union* 1–30 (2009).
12. European Union. COUNCIL REGULATION (EC) No 1/2005 of 22 December 2004 on the protection of animals during transport and related operations and amending Directives 64/432/EEC and 93/119/EC and Regulation (EC) No 1255/97. *Official Journal of the European Union* (2005).
13. European Union. COUNCIL DIRECTIVE 98/58/EC of 20 July 1998 concerning the protection of animals kept for farming purposes. *Official Journal of the European Communities* 1–7 (1998).
14. Mood, A. & Brooke, P. Numbers of farmed fish slaughtered each year. *Fishcount* <http://fishcount.org.uk/fish-count-estimates-2/numbers-of-farmed-fish-slaughtered-each-year> (2019).
15. European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products (EUMOFA). *The EU Fish Market 2022 Edition.* (2022).
16. IBF, VetEffect, Wageningen University & (SANTE), R. C. for the E. C. D. H. and F. S. *Welfare of farmed fish: Common practices during transport and at slaughter.* Preprint at (2017).
17. Council of Europe. STANDING COMMITTEE OF THE EUROPEAN CONVENTION FOR THE PROTECTION OF ANIMALS KEPT FOR FARMING PURPOSES (T-AP) RECOMMENDATION CONCERNING FARMED FISH adopted by the Standing Committee on 5 December 2005. (Council of Europe, 2005).
18. EFSA. Opinion of the Scientific Panel on Animal Health and Welfare on a request from the Commission related to welfare aspects of the main systems of stunning and killing the main commercial species of animals. *Assessment* 1–25 (2004) doi:10.2903/j.efsa.2004.122.
19. European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products. *Case Study: Fresh Portion Trout in Poland.* (2017) doi:10.2771/933684.
20. European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products. *EUMOFA dataset.* <https://www.eumofa.eu/data>.
21. Federation of European Aquaculture Producers (FEAP). *European Aquaculture Production Report 2014-2020.* [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu) (2021).
22. WOA. *Aquatic Animal Health Code.* (2014).
23. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on Species-specific welfare aspects of the main systems of stunning and killing of farmed carp. *The EFSA Journal* 1013, 1–37 (2009).
24. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on welfare aspect of the main systems of stunning and killing of farmed eel (*Anguilla anguilla*). *The EFSA Journal* 1014, 1–42 (2009).
25. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on Species-specific welfare aspects of the main systems of stunning and killing of farmed rainbow trout. *The EFSA Journal* 1013, 1–55 (2009).
26. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on the species-specific welfare aspects of the main systems of stunning and killing of farmed tuna. *The EFSA Journal* 1013, 1–55 (2009).
27. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on welfare aspect of the main systems of stunning and killing of farmed turbot. *The EFSA Journal* 1073, 1–34 (2009).
28. EFSA. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on welfare aspect of the main systems of stunning and killing of farmed Atlantic salmon. *The EFSA Journal* 1–77 (2009).
29. Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA). *RSPCA Welfare Standards for Farmed Rainbow Trout.* <https://science.rspca.org.uk/sciencegroup/farmanimals/standards/trout> (2020).



CIWF FRANCE

22 rue du Sentier  
75 002 Paris

EMAIL: [infofrance@ciwf.fr](mailto:infofrance@ciwf.fr)

WEB: [ciwf.fr](http://ciwf.fr)

TEL: (+33) 01.79.97.70.50

Association loi 1901